

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

---

**Secrétariat général**

## **Décision du 10 novembre 2023 portant nomination des représentants du personnel du centre ministériel de valorisation des ressources humaines amenés à siéger en conseil médical**

**NOR : TREK2329961S**

*(Texte non paru au Journal officiel)*

### **Le directeur du centre ministériel de valorisation des ressources humaines,**

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif aux médecins agréés, aux comités médicaux et commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des fonctionnaires modifié par le décret n°2022-353 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté modifié du 30 mars 2012 portant création et organisation d'un service à compétence nationale dénommé « centre ministériel de valorisation des ressources humaines » ;

Vu la réunion du comité social d'administration spécial du centre ministériel de valorisation des ressources humaines du 11 octobre 2023 au cours de laquelle s'est déroulée l'opération électorale,

**Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel amenés à siéger en conseil médical, conformément aux votes des représentants du personnel élus du comité social d'administration spécial du centre ministériel de valorisation des ressources humaines, les fonctionnaires listés ci-après :

- 1.Catherine BEAUVAIS
- 2.Marie-Carmen ESTEVEZ
- 3.Céline BARBE
- 4.Joris ASSET
- 5.Stéphane POITEVIN
- 6.Jean-Michel BIRIEN
- 7.Bernard CHENOT

## **Article 2**

Ces représentants du personnel sont élus pour la durée du mandat du comité social d'administration spécial du centre ministériel de valorisation des ressources humaines.

Il est fait appel, selon l'ordre de la liste déterminé à l'article 1, à deux de ces représentants du personnel pour siéger en séance du conseil médical.

## **Article 3**

Le directeur du centre ministériel de valorisation des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et de la mer.

Fait le 10 novembre 2023

Le Directeur du centre ministériel  
de valorisation des ressources humaines

Pierre ROUX